

Chalet du Parc : ce que vont devenir les deux projets perdants

La réhabilitation du Chalet du Parc vient d'être accordée au groupement Youse associée à la fondation GoodPlanet, présidé par Yann Arthus Bertrand. Quant aux deux autres finalistes, ils réagissent et esquissent le futur de leurs projets avortés.

La décision de la ville de Lyon est tombée ce mercredi 9 novembre : le projet retenu pour la réhabilitation du Chalet du parc est celui porté, entre autres par Yann Arthus Bertrand et sa fondation Good Planet.

Lire aussi sur Tribune de Lyon : Chalet du Parc. On connaît le projet gagnant

Associée au groupement Youse, la Fabuleuse cantine et à la maison Gutenberg, la fondation du célèbre photographe aura vocation à transformer l'édifice de 1 700 m en lieu totem de la transition écologique.

« On a le sentiment que c'était un peu joué d'avance »

« Bravo à eux. Nous connaissons bien les porteurs de projets (sauf Good Planet), les Lyonnais peuvent être rassurés sur leur capacité à réaliser un projet formidable avec les valeurs annoncées (autour de la transition écologique) » , a réagi auprès de Tribune de Lyon , Damien Beaufls, à la tête d'Urban Project, arrivée à la deuxième place dans cet appel à projets pour la réhabilitation du Chalet.

Lire aussi sur Tribune de Lyon : Lyon 6e. Qui pour reprendre le Chalet du parc ?

« On tient à féliciter les lauréats, même si on a le sentiment que c'était un peu joué d'avance » , décrit à Tribune de Lyon Marc Campesi, porte-parole du troisième et dernier projet candidat, La Grainerie « Nous avons hâte de découvrir le contenu du projet de Yann Arthus Bertrand et sa concrétisation. La sensibilisation c'est important, mais aujourd'hui il faut surtout construire un véritable lieu d'expérimentation de la ville de demain » , a-t-il ajouté.

« Tout le monde se mobilise pour continuer »

Scène de prospective pour trouver les solutions de demain, café-bibliothèque, espace d'accompagnement des organisations vers des modèles durables, cantine engagée.. le projet intitulé le « Nid », soutenu par Urban Project et 35 entités locales et nationales, n'a pas été retenu par le jury. « Mais nous n'allons pas l'abandonner, nous nous voyons prochainement avec toute l'équipe pour réfléchir à un autre lieu d'implantation, même si c'est difficile de faire mieux que le Chalet du Parc » , confie Damien Beaufls.

Même son de cloche pour la centaine de soutiens – principalement lyonnais – de La Grainerie. Les porteurs du projet ne comptent pas enterrer leurs ambitions axées sur la découverte des enjeux sociétaux, alimentaires, énergétiques et écologiques, pour les enfants mais pas seulement. « Même s'il y a de la déception, tout le monde se mobilise pour continuer », affirme Marc Campesi. Une réunion des différents acteurs soutenant le projet est déjà prévu pour la fin de l'année. Une manifestation publique avec « des prises de paroles, des agriculteurs, des institutions lyonnaises » devrait se tenir au mois de mars.

A lire également dans cette rubrique

Chalet du Parc. On connaît le projet gagnant

Le sort du Chalet du Parc bientôt tranché



<https://tribunedelyon.fr/wp-content/uploads/sites/5/2022/11/chalet-du-parc-grainerie-urban-project.jpeg>

Les projets de Grainerie (en haut) et d'Urban Project n'ont pas été retenus pour la réhabilitation du Chalet du Parc. © La Grainerie / Vurpas et Entre Chien et Loup / Montage Tribune de Lyon



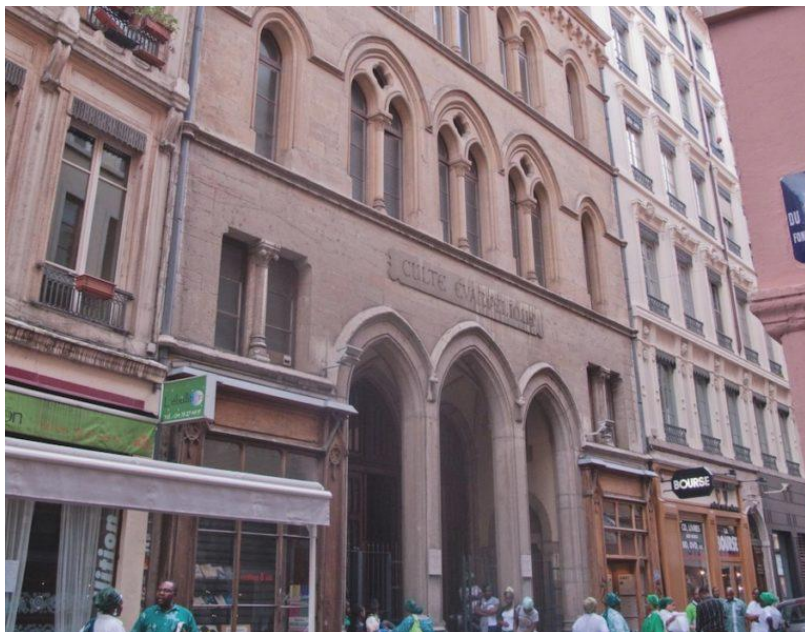
<https://tribunedelyon.fr/wp-content/uploads/sites/5/2022/11/chalet-du-parc-youise-lfa-et-charlotte-vergely-filippo-bolognese-imag-768x544.jpg>



<https://tribunedelyon.fr/wp-content/uploads/sites/5/2022/11/2019-06-05-vil-la-216-hd-25-sur-27-768x512.jpg>



https://tribunedelyon.fr/wp-content/uploads/sites/5/2022/08/sr_chalet-du-parc-2022-alanthurm-1-sur-16-768x512.jpeg



https://tribunedelyon.fr/wp-content/uploads/sites/5/2022/11/pat_temple-de-la-lanterne-eglise_vanglique_des_terreaux-768x597.jpg

par Iris Bronner

